

VAILLÉE DU RHÔNE

TAIN-L'HERMITAGE

Un emploi d'avenir à la maison des jeunes et de la culture



Marouane Meddahi qui a signé son contrat d'avenir, entouré des responsables de la MJC

Cette semaine, Marouane Meddahi a signé un contrat "emploi avenir associatif" avec la MJC (maison des jeunes et de la culture). Cette nouvelle forme de contrat est mise en place depuis le 1^{er} novembre.

Mécanicien, titulaire d'un CAP, ce Tainois a voulu changer d'orientation. Après un passage comme animateur au centre de loisirs et un stage "Pass'Ados" dans le cadre de la MJC, il a obtenu un brevet professionnel d'animateur. Il avait fait au préalable les démarches nécessaires auprès du directeur Fred Carni afin d'intégrer cette filière.

C'est sous une forme de contrat de trois ans renou-

velable, que cet emploi est financé à 75 % par l'état à hauteur du Smic.

Le directeur de la mission locale Drôme des Collines-Royans-Vercors, Pierre Brillaud est venu parler de ce contrat. Ses principaux intérêts : la visibilité du parcours de l'employé et le développement de ses compétences sur la durée.

La mission locale a pour rôle d'en assurer le suivi. « Actuellement 152 contrats d'emploi vont être mis en place sur le secteur » a précisé le directeur. C'est « un nouvel outil pour des offres d'emploi, un accompagnement, un contrat de génération et un appui social et financier pour les jeunes », a-t-il conclu. □